Nous soussignés, Prevots des Ecoles de Chirurgie, Certifions
que Les Cours d'accouchemens fondées Par Monsieur
Delapeyronie en faveur des sages femmes et des Etudians
en chirurgie, ont Eté bien et exactement remplis
pendant Lannée mil sept cens Cinquante quatre
Par Monsieur Gervais et monsieur Barbaut; enfoy
de quoy nous avons delivré Le present Certificat
pour servir ce que de Raison. fait aux Ecoles de chirurgie
ce premier mars mil sept cens Cinquante Cinq ——

Debuissac Rauenet Bassuel Laffitte

Monsieur Joubert Trésorier de l'academie
Royale de Chirurgie, payera a M. Gervais la somme
de Cinq cens livres a cause du Cours d'accouchement
qu'il a fait l'année derniere aux Ecoles de Chirurgie.
Fait a Paris le [illegible] Mars 1755 Lamartinière

ARC 11
d.79 nº 5

Je soussigné professeur et demonstrateur pour les accou-
chements. reconnois avoir reçu de Monsieur Foubert, la
somme de cinq cent livres pour les cours d'accouchements
fondés par Monsieur De la Peyronnie en faveur des
sages femmes et des eleves en chirurgie pendant l'année
Mil sept cent cinquante quatre dont quittance a paris
le quatre Mars 1755. Gervais

[illegible]

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE